



## SCORE CARD

**TAPIS JORDAN**  
MOQUETTE-PARQUET  
MONTHÉY  
[www.tapis-jordan.ch](http://www.tapis-jordan.ch)

### Règles locales

#### HORS LIMITES ET LIMITES DU PARCOURS (règle 18-2)

- Zones délimitées par des piquets blancs et verts
- Durant le jeu du trou n°6, le côté droit du trou, délimité par des piquets blancs et verts
- Durant le jeu du trou n°11, le côté gauche du trou, délimité par des piquets blancs et verts
- Ces piquets sont considérés comme des éléments de limite durant le jeu des trous 6 et 11. Pour tous les autres trous, ce sont des obstructions inamovibles (règle 16-1).

#### GREENS

- Les greens des trous n°9 et n°18 sont considérés comme un seul green. Le joueur ne peut pas prendre de dégagement pour mauvais green.

#### ZONES DE JEU INTERDIT

- Pendant le jeu du trou n°7, la zone à gauche du trou délimitée par des piquets rouges et verts, est une zone de jeu interdit dans une zone à pénalité (règle 17-1).
- Massifs de fleurs et arbustes d'ornement
- Jeunes arbres avec tuteurs : si la balle d'un joueur repose, touche ou interfère avec le stance du joueur ou son swing intentionnel, le joueur doit se dégager sans pénalité (Règle 16.1 f)

#### CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS ET ELEMENTS PARTIE INTEGRANTE

Sont des éléments partie intégrante du parcours:

- Station de pompage aux trous n° 3, 4, 8 et 16
- Filets de protection ainsi que leurs dispositifs d'amarrage
- Zone en gravier au trou n°16

#### Sont des conditions anormales du parcours

- Installations d'arrosage automatique, bouches d'eau et fontaines
- Chemins asphaltés et en terre
- Accès gravillonnés
- Passages avec revêtement alvéolaire
- Toutes les zones recouvertes de copeaux de bois autour des arbustes et arbres.
- Toutes les zones à proximité des jeunes pousses récemment plantées.
- Les piquets blancs et verts à droite du trou n°7 et à gauche du trou n°10 sont considérés comme des obstructions inamovibles

#### DISPOSITIONS RELATIVES A LA CADENCE DE JEU

Lors d'une compétition, si un groupe termine le tour derrière le groupe précédent avec un intervalle de temps supérieur à 30 minutes et plus que 04 heures 30 minutes après l'heure de départ, tous les joueurs sont sujets à une pénalité d'un coup.

#### PENALITES POUR INFRACTION AUX REGLES LOCALES

Perte du trou en Match-Play, 2 coups en Stroke-Play



Joueur

Départ / Date

HD/CR

	Blanc	Jaune	Bleu	Rouge	Hcp	Par	Joueur				
1	353	325	315	259	10	4					
2	267	245	235	213	16	4					
3	181	163	157	140	6	3					
4	290	277	251	245	8	4					
5	305	283	270	249	2	4					
6	304	280	270	251	14	4					
7	136	125	116	110	18	3					
8	470	445	416	394	4	5					
9	348	317	305	271	12	4					
<b>Out</b>	<b>2654</b>	<b>2460</b>	<b>2335</b>	<b>2132</b>		<b>35</b>					
10	340	296	290	272	9	4					
11	359	319	309	262	7	4					
12	152	145	135	125	13	3					
13	525	490	462	430	3	5					
14	392	371	350	315	1	4					
15	120	110	105	100	17	3					
16	514	475	450	415	5	5					
17	140	130	120	115	15	3					
18	360	325	309	285	11	4					
<b>In</b>	<b>2902</b>	<b>2661</b>	<b>2530</b>	<b>2339</b>		<b>35</b>					
<b>Tot.</b>	<b>5556</b>	<b>5121</b>	<b>4865</b>	<b>4471</b>		<b>70</b>					

Signature joueur

Signature marqueur

**TAPIS JORDAN**  
MOQUETTE - PARQUET  
MONTHÉY  
[www.tapis-jordan.ch](http://www.tapis-jordan.ch)

## Parcours

GOLF CLUB DE SION

Blanc CR : 69,8 / Slope : 122  
Jaune CR : 67,1 / Slope : 118  
Bleu CR : 70,9 / Slope : 128  
Rouge CR : 68,5 / Slope : 123

## Distances

Les distances à l'entrée du green sont indiquées par des bornes de couleur sur le terrain :

- 200 m
- ≡ 135 m
- 100 m
- 50 m

## Position des drapeaux

- ▶ front / devant
- ◀ center / milieu
- ▶ back / fond

## Restaurant

Commandez vos sandwiches et boissons pour votre turn au **027 203 79 18**



Tél: 027 203 79 00

[info@golfclubSION.ch](mailto:info@golfclubSION.ch)

[www.golfclubSION.ch](http://www.golfclubSION.ch)